

Doctrines et méthodes en éducation physique

Querelles jusqu'en 1939

Bernard Tissier

Docteur d'État es lettres et sciences humaines,
docteur en sciences de l'éducation,
professeur des universités

Bernard Tissier fut chargé de mission d'information au secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. Il est président d'honneur de l'association des diplômés de l'ENSEPS/INSEP.

À cheval sur les XIX^e et XX^e siècles, la période qui a précédé la guerre de 1939 s'avère riche en méthodes, voire en doctrines, relatives à l'éducation physique – engendrant des querelles qui, pour certains observateurs, ont empêché l'épanouissement de la pratique physique, pour d'autres ont contribué à sa vulgarisation.

Quelles que soient ces méthodes et/ou doctrines, il est reconnu qu'elles dérivent presque toutes des idées de Ling, d'Amoros, de Demeny, d'Hébert lui-même influencé par Amoros et du docteur Tissier. À cela il faut ajouter le courant de la pédagogie par le jeu et l'essor des sports dû notamment à Coubertin qui crée en 1894 le Comité international olympique.

Ainsi vont naître, pour le praticien de terrain, des courants différents empreints de gymnastique construite empirique et/ou scientifique, de mouvements naturels et utilitaires, de pratiques sportives qui demeurent peu ou prou antagonistes. C'est là que peut-être se confondent ou se heurtent méthodes et doctrines.

Pour être plus clair, il convient de se référer aux différents apports à la pratique physique.

Ling : la méthode suédoise

Pierre-Henri Ling (1776-1839), officier blessé et pratiquement impotent du bras droit, traite cette séquelle par la pratique de l'escrime. La récupération fonctionnelle dont il est l'objet et la guérison complète qu'il obtient grâce à une série de mouvements qu'il imagine lui donnent l'idée de lutter, par un procédé analogue, contre l'alcoolisme et la tuberculose. La méthode suédoise est surtout due aux travaux de son fils, Hjalmar Ling, et de ses collaborateurs.

Une des idées fondamentales de Ling est que les exercices d'une leçon doivent être choisis selon leur utilité physiologique. C'est ainsi qu'il préconise que toute méthode d'éducation physique ait comme fondement l'anatomie et la physiologie.

Dans *Essai critique de la gymnastique suédoise*¹, le docteur A. Kaisin traduit ainsi les idées de Ling : « *Le but de la gymnastique consiste à développer d'une façon régulière et correcte le corps humain, au moyen de mouvements bien raisonnés, c'est-à-dire se conformant aux aptitudes naturelles du corps.* »

Ling divise la gymnastique en quatre catégories : pédagogique, militaire, médicale, esthétique.

D'une façon générale, les exercices sont surtout fondés sur des contractions musculaires statiques, des attitudes hypercorrigées et des mouvements rigoureusement conduits et commandés au sifflet.

Puis cette méthode se transforme en devenant très dynamique, très vivante sans rien perdre de son souci de correction. Elle tient une part importante dans la gymnastique de formation et corrective. Cependant, en tant que gymnastique générale, elle réussit mal en France.

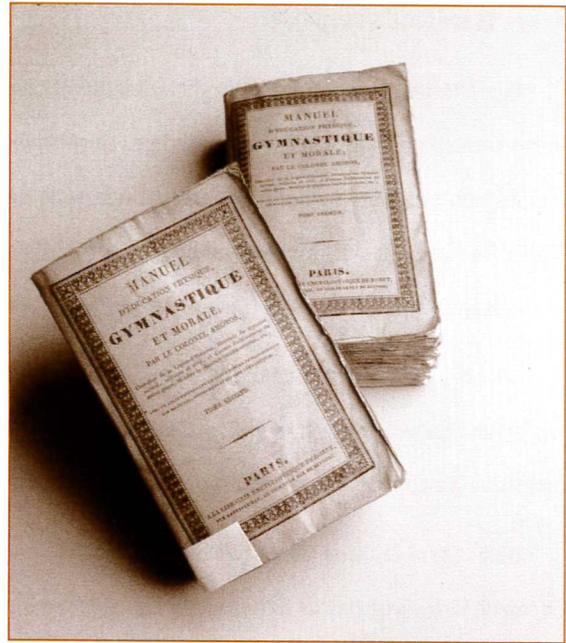
Amoros

Amoros (1769-1848), marquis de Sotelo, est colonel dans l'armée espagnole. Rallié à Napoléon et naturalisé, il devient en France un artisan de l'éducation physique, appliquant sa

1. Maloine, Paris, 1906.



méthode de gymnastique qu'il a mise au point alors qu'il était directeur de l'institut Pestalozzi à Madrid. Il ouvre de nombreux gymnases, dont le « Grand gymnase militaire et civil » organisé par le ministère de la Guerre dans le parc d'artillerie de Grenelle et qui accueille des lycéens le jeudi. En 1830, le ministère ferme ce gymnase ; Amoros ouvre un gymnase privé rue Jean-Goujon. Il publie alors son *Manuel d'éducation*



Les deux tomes du manuel d'Amoros, 1830...

*physique, gymnastique et morale*², ainsi que de nombreux brochures et articles. Le ministère de la Guerre fait à nouveau appel à lui pour écrire les « Instructions de 1847 pour l'enseignement de la gymnastique dans les corps de troupe ».

Amoros divise la gymnastique en : 1/civile et industrielle ; 2/militaire, terrestre et maritime ; 3/médicale ; 4/scénique et funambulique.

Les deux premières se subdivisent en gymnastique élémentaire et gymnastique complète, et comprennent une partie de la gymnastique médicale (hygiène).

La troisième comprend quatre parties : 1/gymnastique hygiénique et prophylactique pour conserver une santé robuste ; 2/gymnastique thérapeutique pour le traitement des maladies ; 3/gymnastique analeptique ou des convalescents ; 4/gymnastique orthosomatique ayant pour but la guérison des difformités.

2. Paris, 1830 ; 2^e éd. : *Nouveau Traité...*, Roret, Paris, 1848, 2 vol. et un atlas.

La gymnastique d'Amoros, de tendance militaire, vise également les civils. « *Le but de la gymnastique doit être de développer les facultés morales aussi bien que les qualités physiques.* »

La méthode amorosienne a des bases et un programme scientifiques : elle enseigne à ses élèves l'anatomie, la physiologie et la mécanique des mouvements. Elle ne doit pas servir la brutalité. Dans les leçons, elle n'oublie pas la danse et le chant.

Les professeurs R. Fabre, L. Merklen et Chailley-Bert³ ont souligné que les idées d'Amoros avaient inspiré la méthode mise au point en 1943 et dérivant de la méthode naturelle d'Hébert.

Demenÿ : sa méthode et la méthode française

Dans son ouvrage *Les Bases scientifiques de l'éducation physique*, Demenÿ (1850-1917) explique ce qui l'a conduit à s'occuper activement d'éducation physique. De faible constitution physique, il tente d'y remédier, tant au lycée que dans des gymnases. En 1876, il fait partie d'une société de gymnastique créée, après la défaite de 1870, dans un but patriotique. Il constate rapidement l'absence de méthode, ce qui ne peut permettre aux différents types de sociétés gymniques d'avoir une influence intéressante sur l'évolution physique de la jeunesse.

Voulant faire mieux, il étudie la médecine, la physiologie et l'anthropologie. En 1880, il crée le Cercle de gymnastique rationnelle, qui est une première école. En 1882, Paul Bert le présente à Marey, qui le prend comme préparateur à la station physiologique du Parc des Princes. De remarquables recherches sont faites dans cette modeste station. Marey, qui a engendré une ère nouvelle dans les sciences biologiques, y crée la chronophotographie, que Demenÿ perfectionnera plus tard. Une méthode scientifique de l'éducation physique est née.

En 1891, Demenÿ publie, sous les auspices du ministère de l'Instruction publique un *Manuel de gymnastique pour les écoles*.

3. Voir *Biologie appliquée à l'éducation physique*, J.-B. Baillièrè et fils, Paris, 1943.



Par décret du 22 décembre 1904, le président de la République institue une commission interministérielle destinée à unifier les procédés d'éducation physique alors en usage dans l'armée, dans l'Université et dans les sociétés civiles de gymnastique. Neuf vœux sont adoptés par cette commission, notamment :

- L'éducation physique fait partie de l'enseignement.
- Elle est obligatoire, sauf pour les élèves ayant un certificat médical du médecin de l'établissement scolaire.
- Les notes obtenues en EP seront inscrites sur le livret scolaire.
- Une épreuve d'éducation physique sera établie :
 - au certificat d'études primaires ;
 - au concours d'admission aux écoles normales ;
 - pour l'obtention d'un certificat d'aptitude à l'enseignement de l'EP pour les futurs instituteurs.
- Un brevet spécial sera créé pour les professeurs d'EP.
- Toute école de l'État devra relever l'importance de l'éducation physique.
- Les jeunes instituteurs titulaires du certificat d'aptitude à l'enseignement de l'EP seront poussés dans l'instruction de l'EP et pourront devenir des instructeurs, en attendant que des professeurs remplissent cette tâche.

Le 14 novembre 1907 une commission nommée par le ministre de l'Instruction publique, comprenant comme membres MM. Demenÿ, Racine et Sandoz ainsi que le colonel Dérué, est chargée de la rédaction d'un *Manuel d'exercices physiques et de jeux* qui est publié sous l'égide du ministère par les éditions Hachette et Cie.

Durant cette période, la Ville de Paris confie à Demenÿ le « Cours supérieur d'éducation physique » qui lui survivra jusqu'en 1932. C'est le seul enseignement officiel de l'éducation physique en France jusqu'en 1927, date des premiers Instituts régionaux d'éducation physique à Bordeaux, Paris, Nancy et Lille, suivis en 1933 par l'ouverture de l'École normale de



**FÉDÉRATION
FÉMININE
FRANÇAISE
DE GYMNASTIQUE
ET D'ÉDUCATION PHYSIQUE**

Fondée en 1912, S.A.G. N° 8051 - Reconnue d'utilité publique par décret du 23 mars 1925
GROUPEMENT 500 SOCIÉTÉS ET 25000 MEMBRES

NOTRE PENSÉE

L'Éducation physique est aussi nécessaire
aux jeunes filles qu'aux jeunes gens

NOTRE BUT

Assurer l'avenir de la race en développant
harmonieusement les mères de famille de demain

JEUNES FILLES

Venez dans nos sociétés pratiquant la méthode
française et, par la gymnastique, les sports
modérés et les jeux, vous acquerez...

FORCE, GRÂCE, SANTÉ

SIÈGE SOCIAL 77, Rue de Bordeaux SAUMUR - Secrétariat G^e 9, Rue Saulnier PARIS IX^e

le Président de la Fédération
R. AMY*

le Lieutenant de réserve, Conseiller technique
FISCHER*

Document de René de Saintes - 100 de 28 juillet 1931

C'est la « méthode française » qui est ici proposée, en 1931, aux jeunes filles qui assureront « l'avenir de la race ».



Collection musée national du Sport / Photo Christian Weiss

Inspiré par Hippolyte Triat – précurseur en France de l'haltérophilie –, Edmond Desbonnet est considéré comme le père de la culture physique française. Sous son impulsion, les premiers concours culturistes seront organisés dès le début du XX^e siècle.

l'éducation physique. En 1902, Demenÿ est chargé d'un cours aux officiers élèves de l'École de Joinville-le-Pont.

Alors qu'il était d'abord partisan de la méthode suédoise, les travaux de Demenÿ le conduisent à critiquer cette méthode et à avoir une autre conception de l'éducation physique. *« C'est l'origine d'une querelle ardente qui va durer plus de vingt ans, car elle survivra à Demenÿ et ne favorisera pas le développement de l'éducation physique en France »*, précise le Pr Chailley-Bert⁴ en 1943.

Les critiques avancées par Demenÿ sont nombreuses : elles portent autant sur le fond de la méthode que sur une multitude de détails d'exécution. Le principal reproche formulé est

4. *Op. cit.*

que la méthode suédoise ne tient pas compte des lois naturelles de nos mouvements et du fonctionnement physiologique de nos organes. Demenÿ oppose à la conception le mouvement « *complet, continu, arrondi* ».

La méthode française, qui découle des travaux de Demenÿ, est mise au point en 1920 et codifiée dans deux manuels : l'un du ministère de l'Instruction publique, l'autre de Joinville, les deux conformes, hormis des détails d'enchaînement, à la leçon de Demenÿ. Cette méthode donne des mouvements gracieux et élégants, cependant dénués de valeur corrective.

Irène Popard, élève de Demenÿ, continue son œuvre et met au point des gymnastiques rythmiques ou harmoniques. Dès 1919, elle apporte un correctif à la méthode. Entre deux mouvements rythmiques, elle introduit un exercice de corrective.

Le jeu : un courant pédagogique

La notion du jeu appelle une remarque de René Suaudeau, qui précise : « *Écarté de toute éducation (ostracisme maintenu par l'école analytique), le jeu s'est introduit dans l'éducation physique par les pédagogues de l'école de Claparède*⁵. »

Édouard Claparède (1873-1940) est le fondateur de la « psychologie fonctionnelle », et il crée la pédagogie dite des essais et des erreurs, où le jeu tient une place prépondérante.

Peu à peu, il faut le reconnaître, on a exagéré l'importance du jeu dans l'éducation physique à tel point que certains théoriciens prétendirent construire une méthode d'éducation physique fondée uniquement sur le jeu. Les écoles modernes ont beaucoup réagi contre cette tendance, sans rejeter purement et simplement un moyen éducatif d'une valeur indéniable. Elles ont donné au jeu une certaine part, voire une place autonome, complémentaire de l'éducation physique, mais ne se confondant pas avec elle. À cet égard, l'attitude vis-à-vis du jeu a varié selon les pays.

5. Suaudeau R., *Les Méthodes nouvelles de l'éducation physique*, PUF, Paris, 1947.

L'école française a pris de plus en plus le jeu au sérieux – cela en particulier pour les tout jeunes enfants, pour lesquels ont été créées des leçons-contes. Cette méthode est en complet désaccord avec les notions scientifiques qui conduisent à considérer l'éducation physique comme quelque chose de sérieux et de difficile, voire de pénible, et qui condamnent sans appel les mouvements esquissés et désordonnés. Hébert a freiné vigoureusement l'engouement pour le jeu et a dénoncé le sport comme ennemi de l'éducation physique⁶.

Hébert : la méthode naturelle

Officier de marine, Hébert (1875-1937), frappé par les capacités physiques des indigènes qu'il a pu observer lors de ses voyages dans le monde, conçoit une méthode permettant à l'homme civilisé, privé de nature, d'« *acquérir un développement physique complet en utilisant les gestes qui sont ceux de notre espèce* » : suivant les familles, marcher, courir, sauter, grimper, etc.

Il est fortement influencé par Amoros, notamment dans le choix des exercices, leur enchaînement, l'endurcissement de l'athlète, la recherche de l'action morale et virilisante de l'éducation physique.

6. Voir Hébert G., *Le Sport contre l'éducation physique*, 2^e éd., Vuibert, Paris, 1925.

AUX ORIGINES DU MOUVEMENT GYMNIQUE EN FRANCE¹

Jean-Claude Richez
responsable de l'unité
de la recherche, des études
et de la formation, INJEP

La question des origines en histoire est toujours très complexe. Elle est souvent polluée par la recherche de filiation et de paternité. Cela est tout particulièrement vrai pour l'histoire des origines du mouvement gymnique en France. En effet, il naît en quelque sorte dans le giron du mouvement gymnique allemand dans les années 1860-1870, à peu près au moment où l'Allemagne devient « l'ennemi héréditaire », prenant la succession de l'Angleterre.

De fait, la première société de gymnastique en France est constituée en 1861, à Guebwiller, en Alsace, dans le département du Haut-Rhin. La gymnastique qu'elle pratique est celle de l'Allemand Jahn, comme dans quasiment toutes les sociétés qui vont se créer dans les années qui suivent. Déjà pour des raisons patriotiques on préfère parler de « gymnastique suisse » pour occulter l'influence de Jahn. La seule société qui échappe à ce mouvement en Alsace est celle de Colmar, qui fièrement écrit au préfet : « *La société de Colmar est la seule qui ait adopté les principes de l'École impériale de Vincennes sous la direction de M. Jæcklé, sorti avec ses grades de ladite École.*

Les autres sociétés semblent s'adonner exclusivement à la gymnastique suisse. »

En 1870, avant l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne, sur vingt-cinq sociétés recensées en France, la majorité sont alsaciennes, et presque toutes appartiennent à la France de l'Est – à l'exception de quatre sociétés à Paris et d'une société au Havre. On notera encore la création de la société de Reims et que, parmi les quatre sociétés parisiennes, une est suisse et une autre allemande. Ainsi, les premiers développements d'un mouvement gymnique en France se font directement sous l'influence de l'expérience alsacienne et, à travers elle, de la gymnastique allemande. Après 1870, les Alsaciens vont continuer à jouer un rôle de premier plan dans le développement du mouvement gymnique en France à travers l'émigration consécutive à l'annexion de l'Alsace.

Cela ne veut évidemment pas dire qu'il n'y ait en France de gymnastique qu'allemande. La gymnastique est en France un objet d'intérêt depuis la fin du XVIII^e siècle. Elle s'est surtout développée dans un cadre militaire. Date importante : la création, le 30 septembre 1826, du Gymnase normal, civil et militaire d'Amoros au parc de Grenelle, place Duplex à Paris. Trois ans plus tard, un gymnase divisionnaire est ouvert à Montpellier. En 1835 des gymnases divisionnaires existent à Lyon, Strasbourg, Metz et Arras. En 1852 le conte d'Argy crée l'École normale militaire de

« Pour réaliser l'éducation physique du civilisé, il faut trouver le moyen de remplacer l'instinct et le besoin, ces guides si sûrs du primitif, par des procédés de travail convenables et, d'autre part, tenir compte des difficultés inhérentes à la vie moderne, en particulier du manque d'espace et de temps. » Le grand air est un élément indispensable.

Ce qu'il appelle « travail foncier » doit augmenter la puissance du cœur et des poumons et développer la force de la résistance. Pour lui, *« quand il s'agit d'acquérir le développement foncier, la nature et la quantité du travail seules importent, ou pour mieux dire, priment la qualité de l'exécution »*.

Nous sommes loin de la rigueur des mouvements formateurs ou correctifs au sens des autres méthodes. Cependant, pour bien comprendre ce que veut Hébert, il faut saisir ses objectifs : en premier lieu, il veut assurer le « développement organique ». Cette base obtenue, on peut, on doit le perfectionner. *« Parler de style avant de fond, de muscles avant de souffle, etc., c'est mettre la maison à l'envers. »*

La leçon peut se dérouler en « parcours » ou sur un espace restreint et rectangulaire appelé le « plateau de travail » organisé de telle sorte que les déplacements ne soient pratiquement pas interrompus ; c'est le déroulement de la leçon en vagues en alternant action et détente. Ces dispositions permettent de faire travailler

beaucoup d'élèves à la fois. Dans la limite de la décence, l'élève doit être le plus dévêtu possible.

Certes, la rudesse de la méthode attira quelques critiques médicales pour ce qui concerne les enfants. Il n'en est pas moins vrai que la méthode du lieutenant de vaisseau Hébert, directeur de l'école des fusiliers marins de Lorient, a connu une réputation mondiale peu avant la guerre de 1914, et ce pour longtemps.

Tissié : le courant hygiéniste

Le docteur Philippe Tissié (1852-1935) représente en France le courant hygiéniste qui oppose la santé à l'exploit sportif. Fils d'instituteur, il fait ses études tout en travaillant dans des conditions difficiles et devient médecin à trente-cinq ans. Ardent protagoniste des exercices physiques, il fonde la Ligue girondine d'éducation physique. Dans l'académie de Bordeaux, Tissié organise des lendits scolaires. Il s'agit de rencontres annuelles, entre équipes scolaires, qui durent plusieurs jours. Ces lendits comprennent des épreuves de gymnastique, d'athlétisme et d'aviron.

Critiquant la méthode d'Amoros, Tissié est partisan d'une gymnastique rationnelle, analytique et insiste sur la fonction respiratoire. Il s'avère partisan d'un sport rationnellement contrôlé et non pas laissé aux fédérations.

Joinville, qui prend la suite de celle d'Amoros, fermée en 1838. À partir de 1843, le *Journal officiel militaire* multiplie les références à la gymnastique. À côté de l'armée, deux autres institutions s'intéressent à la gymnastique, et cela dès les années 1840 : la médecine et l'école.

Dans le champ de la médecine en effet, les hygiénistes accordent un grand intérêt à la gymnastique. En témoigne la publication, en 1850, du *Traité d'hygiène publique et privé* par le docteur Michel Lévy. Celui-ci consacre tout un chapitre à l'exercice physique. Plusieurs rapports faits à la Société de médecine de Paris vont dans le même sens. Cet intérêt trouve son prolongement dans l'ouverture de gymnases à finalités médicales. Le plus connu est celui que créent Triat et Dally en 1846 dans le 1^{er} arrondissement de Paris.

Par ailleurs, c'est dans le courant des années 1840 que sont faites les premières tentatives d'introduction de la gymnastique à l'école. En 1845, l'avocat C.J.B. Amyot publie *De la gymnastique dans les Collèges royaux*, et Weilemann édite une *Méthode gymnastique professée dans les écoles de Paris* en 1847. La loi Falloux, en 1850, mentionne, dans son chapitre 1^{er}, article 25, la gymnastique comme matière facultative de l'enseignement primaire. Un règlement du 24 mars 1851 en fait une matière obligatoire dans les écoles normales d'instituteurs.

Comme on le voit, dès le milieu du XIX^e siècle, l'éducation physique est très disputée entre le militaire, le médecin et l'instituteur, et a du mal à se constituer comme champ autonome : ce n'est que sous l'influence de l'Allemagne qu'elle commencera à conquérir une certaine indépendance tout en continuant, certes, à puiser sa légitimité aux trois sources de la nation, de la médecine et de l'école.

La Ligue girondine d'éducation physique devient en 1936, après la mort de Tissié, la Ligue française d'éducation physique, qui se transformera par la suite en créant la notion de gymnastique volontaire.

Le développement des activités sportives, le mouvement sportif français, et Coubertin

Au début du XX^e siècle, le « sport gentleman » réservé à une élite laisse progressivement la place à des pratiques sportives plus ouvertes à la masse.

Le mouvement sportif français s'est dynamisé sous l'influence allemande pour la gymnastique et le tir et l'influence anglaise pour l'athlétisme et les sports collectifs. La première société française de gymnastique au sol et aux agrès avec éducation physique est fondée à Guebwiller, en 1860. En 1873, apparaît l'Union des sociétés de tir de France. « *Ensemble, tir et gymnastique regroupent, à la veille de la guerre de 1914, près d'un million d'adhérents* », écrit Raymond Thomas dans *Éducation physique et sportive*⁷.

Certains phénomènes jouent un rôle important dans la croissance du sport, comme la vulgarisation de la bicyclette, la libre constitution d'associations grâce à la loi du 1^{er} juillet 1901 qui voit la prolifération de clubs sportifs, le rayonnement de grands champions sportifs adulés par la population, comme Jean Bouin

1. Pour de plus amples développements, on se reportera à notre article « Aux origines du mouvement gymnique dans la France de l'Est : culture du corps et culture politique », dans A. Wahl, *Des jeux et des sports*, Centre histoire et civilisations de l'université de Metz, 1986, pp. 65-82.

7. PUF, coll. « Que sais-je? », Paris, 1996.



remportant le cross des Cinq Nations en 1911, 1912, 1913, ou comme Georges Carpentier, champion du monde dominant les boxeurs anglais et américains.

Les deux premiers clubs sont le Racing Club de France et le Stade français, dont la rivalité développe l'idée de la compétition sportive. Malgré leur rivalité, ces deux clubs s'allient pour créer l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques (USFSA) qui, au 1^{er} décembre 1905, compte plus de 800 sociétés et près de 60 000 membres. La cause des sports de plein air est gagnée.

Cependant, le facteur décisif du développement des sports est l'œuvre de Pierre de Coubertin (1863-1937). Dès sa jeunesse, il est obsédé par le souci de réformer le système d'éducation en usage en France. Un voyage en Angleterre lui fait découvrir les conceptions nouvelles de la pédagogie anglaise. C'est pour lui un trait de lumière, et il s'engage dans une campagne adroite et tenace en faveur des sports. Il la poursuivra toute son existence.

Dès 1887, il propose un programme de réformes scolaires, donnant aux sports une large place. Puis il devient sociétaire de l'USFSA et lance l'idée de la rénovation des jeux Olympiques le 25 novembre 1892. Les premiers Jeux se déroulent à Athènes en 1896. Ils sont fondés sur l'amateurisme et l'internationalisme.

Coubertin s'entoure de personnalités prestigieuses. Sous la présidence de Jules Simon, il réunit de hauts dirigeants de l'Université, les directeurs de toutes les grandes écoles, quatre membres de l'Académie de médecine, des membres de l'Académie française, des parlementaires, des représentants de l'armée, de l'enseignement, de la presse, de l'administration. Cependant, dans le même temps, la Ligue nationale de l'éducation physique de Pascal Grousset, présidée par le savant Marcelin Berthelot et ayant Clemenceau pour vice-président, entreprend une semblable croisade comme adversaire de Coubertin, en s'appuyant sur de nombreuses personnalités en vue comme Alexandre Dumas, Ferdinand Buisson, Alexandre Millerand, Louis Pasteur. Néanmoins, sa campagne de presse terminée, la Ligue,



Collection musée national du Sport

Le baron Pierre de Coubertin.



dont la seule réalisation pratique est les lendits scolaires de Philippe Tissié, n'a qu'une existence éphémère.

Les jeux Olympiques ont lieu à Paris en 1900.

Le développement du sport est en mouvement. Il se fera en plusieurs temps sous l'influence de facteurs sociaux, politiques, économiques, culturels. Sont créés : en 1908 le Comité national des sports, en 1911 l'UGSEL (Union gymnastique et sportive de l'enseignement libre supérieur et secondaire), en 1921 un haut-commissariat à l'Éducation physique, aux Sports et à la Préparation militaire, en 1928 l'UFOLEP, en 1936 un sous-secrétariat d'État à l'organisation des Sports et des Loisirs (Léo Lagrange), en 1938 le brevet sportif populaire, en 1939 l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP). Le sport se diversifie largement. Les leçons d'initiation sportive font partie de l'enseignement de l'éducation physique.

Ainsi les différentes chapelles, tant de l'éducation physique que du sport, vont, dès la première partie du xx^e siècle, se livrer d'ardents combats qu'attiseront, au-delà de l'idée de méthode, les aspects doctrinaux de l'éducation physique. Les disciples étant souvent plus catégoriques que leur maître, les querelles connaîtront des outrances, et ce pour longtemps.

Il faut noter en outre que l'on assiste souvent, en éducation physique et en éducation sportive, à une confusion regrettable entre la technique, qui relève de la didactique, et la pédagogie, qui est avant tout l'art de transmettre les connaissances de toutes natures.

Les lendemains de 1939 verront, pour un temps, l'émergence de *l'éducation générale*.

Compléments bibliographiques

Généralités sur l'éducation physique

Amar J., *Le Moteur humain*, H. Dunod et E. Pinat, Paris, 1914

Bellin du Coteau, Dr M.,

- « L'éducation physique, obligation nationale », *Écho des sports*, Paris
- *Le Sport au secours de la santé*, H. Dangles, Paris, 1930

Bocquillon, Dr E., « Étude expérimentale et comparée de l'action des différentes méthodes d'éducation physique sur le développement corporel et le développement musculaire », thèse, Paris, 1905

Boigey, Dr M.,

- « L'éducation physique de l'enfance et de l'adolescence », *Expansion scientifique*, Paris, 1929
- *Manuel scientifique d'éducation physique*, 4^e éd., Masson, Paris, 1934
- *La Cure d'exercices aux différents âges de la vie et pour les deux sexes*, Masson, Paris, 1934

Boucher P., M. Delarbre et R. Plasson, *L'Éducation physique à l'école primaire des garçons*, H. Dangles, Paris, 1932

Chvaikowski, Dr B., *L'Empreinte des différents systèmes d'éducation physique sur les peuples*, Jouve, Paris, 1934

Cours supérieur d'éducation physique. Conférences scientifiques et techniques publiées, sous la dir. d'A. Latarget, Société anonyme de l'imprimerie A. Rey, Lyon, 1930

Duchenne de Boulogne, Dr G., *Physiologie du mouvement*, J.-B. Baillière et fils, Paris, 1867

Dufestel, Dr L.,

- « Nouvelles recherches sur les résultats de la méthode de gymnastique appliquée dans les écoles de Paris », *La Clinique infantile*, Paris, sept. 1906
- « L'école et le développement physique », *Revue d'hygiène*, n° 12, Paris, déc. 1928

Duvernoy, Dr M., *L'Inspection médicale des écoles*, Chicandre, Besançon, 1930

Joly, Mme A., « L'éducation physique des tout-petits », Ligue française d'éducation physique et rythmique, 215, bd Saint-Germain, Paris, 1928

Labbé, Pr M., et Dr M. Bellin du Coteau, *Traité d'éducation physique*, Doin, Paris, 1930, 2 vol.

Lafarge A. et J.-P. Nayrac, *Traité de pédagogie de l'éducation physique*, Hachette, Paris, 1934

Lagrange, Dr F.,

- *Physiologie des exercices du corps*, Alcan, Paris, 1889
- *L'Exercice chez les enfants et les jeunes gens*, Alcan, Paris, 1896

Ledent, Dr R., et M. Beaujean, *Histoire de l'éducation physique*, H. Desoer, Liège, 1929

Marey É.J.,

- *Du mouvement dans les fonctions de la vie*, G. Baillière, Paris, 1868
- *Le Mouvement*, Masson, Paris, 1894

Gymnastique classique

Laisne N., *Projet de formation d'une école normale de gymnastique*, Hachette, Paris, 1868 et 1902

Paz E., *Histoire de la gymnastique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Marpon et Flammarion, Paris 1881

Tissié, Dr P.,

- *Précis de gymnastique rationnelle*, Gaulon et fils, Paris, 1914
- *L'Éducation physique et la race*, Flammarion, Paris, 1919
- *L'Éducation physique rationnelle*, Alcan, Paris, 1922



Méthode suédoise

André E., *La Gymnastique suédoise*, Flammarion, Paris

Coste, lieutenant-colonel, *L'Éducation physique en France*, Ch. Lavauzelle, Paris

Demenÿ G., *L'Éducation physique en Suède*, Société d'éditions scientifiques, Paris, 1892

Fabens R. et M. Kumlienff, *Cours complet d'éducation physique à l'usage de la jeunesse des écoles*, A. Colin, Paris, 1909

Ledent, Dr R., *Un problème d'éducation physique : la gymnastique suédoise* (avec le Dr de Munter), Liège, 1911-1912

Ling P.-H., *Bases générales de gymnastique*, B. von Beskow, Stockholm, 1866

Tacke, Mme, *Ling, créateur de la gymnastique suédoise et ses principes*, Jouve, Paris, 1910

Wide, Dr A., *Manuel de gymnastique suédoise*, Alcan, Paris, 1913

Méthode naturelle

Hébert G.,

- *Guide pratique d'éducation physique*, Vuibert, Paris, 1908

- *La Culture virile par l'action physique*, Vuibert, Paris, 1911

- *Le Code de la force*, Vuibert, Paris, 1911

- *L'Éducation physique ou l'entraînement complet par la méthode naturelle*, Vuibert, Paris, 1912

- *Leçon-type d'entraînement*, Vuibert, Paris, 1913

- *Leçon-type de natation*, Vuibert, Paris

- *Guide abrégé du moniteur et de la monitrice*, Vuibert, Paris, 1918

- *Muscle et Beauté plastique féminine*, Vuibert, Paris, 1921

- *L'Éducation physique virile et morale par la méthode naturelle*, 5 vol., Vuibert, Paris, 1936-1959

Vuibert P., *La Méthode naturelle du lieutenant de vaisseau Hébert*, Vuibert, Paris, 1921

Méthode Demenÿ, méthode française, Joinville

Coste, lieutenant-colonel, *L'Œuvre de Joinville*, Ch. Lavauzelle, Paris,

Demenÿ G.,

- *Les Bases scientifiques de l'éducation physique*, Alcan, Paris, 1926

- *Mécanisme et éducation des mouvements*, Alcan, Paris, 1924

- *L'École française*, Fournier, Paris, 1909

- *Éducation et harmonie des mouvements*, Alcan, Paris, 1926

Ministère de l'Instruction publique, *Manuel d'exercices physiques et de jeux scolaires*, Hachette, Paris, 1914

Ministère de la Guerre, *Règlement général d'éducation physique, méthode française :*

- 1^{re} partie – *Bases physiologiques, bases pédagogiques, pédagogie appliquée*, Imprimerie nationale, Paris, 1928

- 2^e partie – *L'Entraînement sportif. Sports individuels, sports collectifs*, Imprimerie nationale, Paris, 1931

- 3^e partie – *Éducation physique militaire*, Ch. Lavauzelle, Paris, 1931

Sport et olympisme

Coubertin, P. de, *Textes choisis*, Weidmann, 1986.